



Refus de remboursement séjour à Londres

Par **bryanfury**, le **26/01/2010** à **17:44**

Bonjour,

J'ai réservé, le 02/12/2009 un séjour à Londres auprès du site Lastminute.com

Le séjour couvrait le week-end du 19 au 20/12/2009 et comprenait le transport A/R en Eurostar ainsi qu'une réservation d'Hotel.

Le service Eurostar ayant été bloqué le 19/12 pour cause d'intempéries, le séjour n'a pu être effectué.

Voici mes questions :

- Lastminute.com me dit que "l'hotel pratique une tarification spéciale : si le client ne se présente pas, aucun remboursement ne peut être accordé". Lastminute.com peut-il se retrancher derrière un argument de ce type pour refuser de me rembourser l'hotel ?
- Lastminute.com refuse de me rembourser le transport et me demande de me retourner vers Eurostar. En a-t-il le droit et peut-il refuser de me rembourser ?